

Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 3^e trimestre 2025

En moyenne au 3^e trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 716 320 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 18 995 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 74 395 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 629 900. Parmi eux, 342 280 sont sans emploi (catégorie A) et 287 620 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,3 % (+9 070) et croît de 4,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,2 % (+7 560) sur le trimestre et augmente de 5,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,3 % (+4 340) ce trimestre et augmente de 7,5 % sur un an.

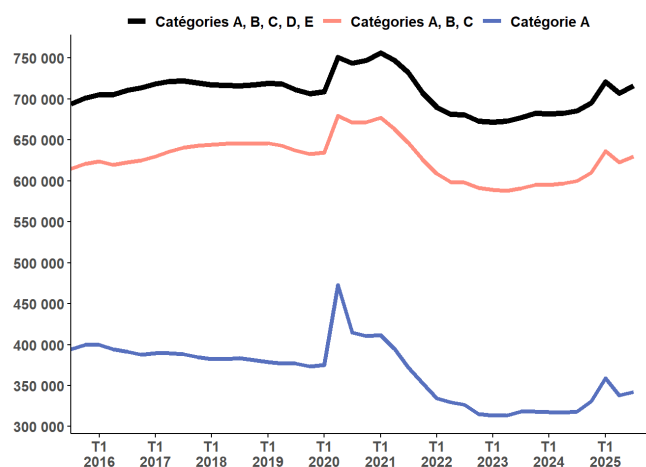
En France (hors Mayotte), au 3^e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,5 % (+92 200). Pour les catégories A, B, C il croît de 1,5 % (+86 200). En catégorie A, il croît de 1,6 % (+51 100) ce trimestre.

Hors bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,7 % ce trimestre et croît de 5,2 % sur un an.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#). Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.3). En **juin 2025**, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé (chiffage p.3). Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8).

Prochaine parution, le jeudi 29 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 4^e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	318 480	337 940	342 280	1,3	7,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	99 150	98 100	98 350	0,3	-0,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	182 140	186 300	189 270	1,6	3,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	35 890	37 250	39 280	5,4	9,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	49 660	47 660	47 140	-1,1	-5,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	685 310	707 250	716 320	1,3	4,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)		11 567	18 995	64,2	
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)		79 416	74 395	-6,3	
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 032,8	3 212,4	3 263,5	1,6	7,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	855,6	840,0	849,4	1,1	-0,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 524,0	1 559,7	1 585,5	1,7	4,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 412,4	5 612,1	5 698,3	1,5	5,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	354,1	348,5	360,5	3,4	1,8
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	408,1	392,7	386,8	-1,5	-5,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 174,5	6 353,4	6 445,6	1,5	4,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)		111,8	0,0	0,0	
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)		887,8	0,0	0,0	

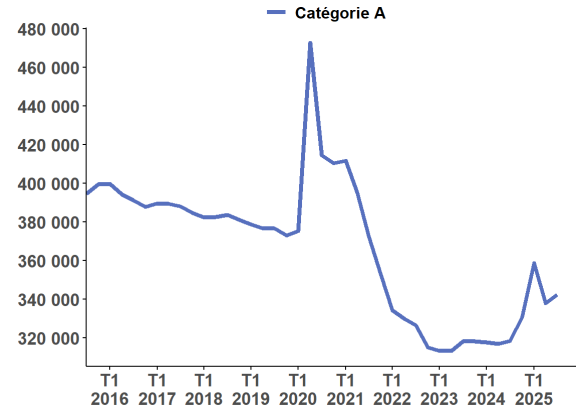
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

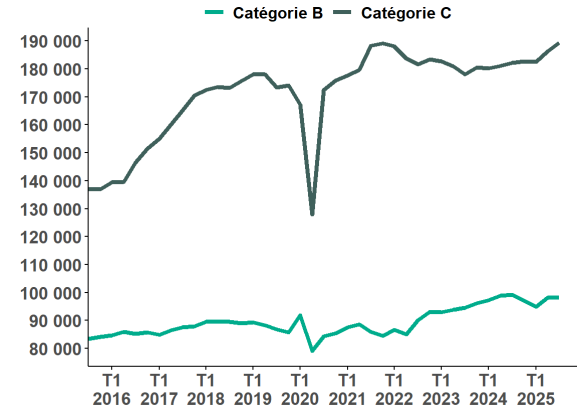
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B et C

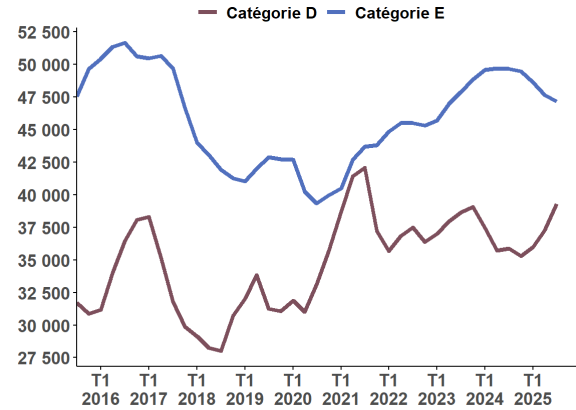
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D et E

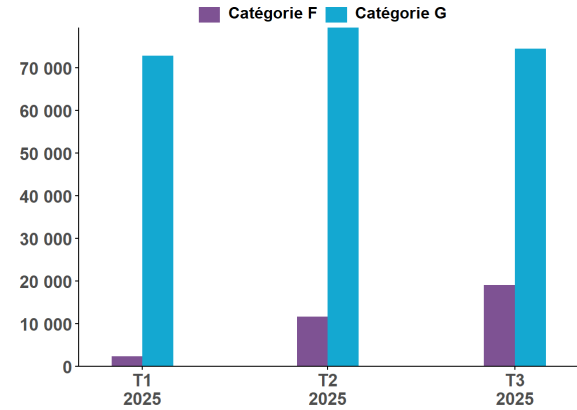
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F et G

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données brutes



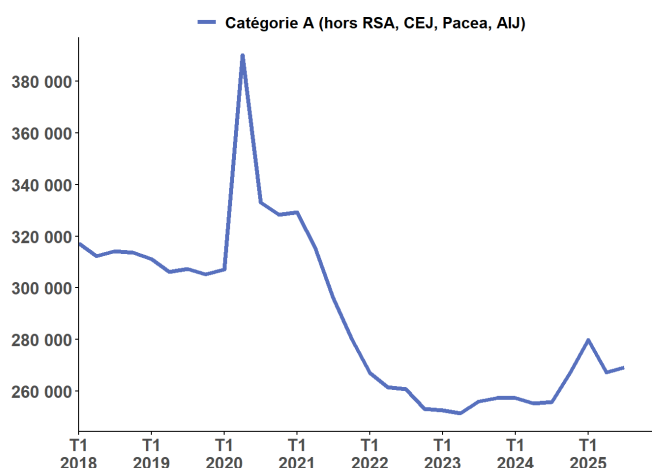
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'élargissement de l'inscription obligatoire à de nouveaux publics (en particulier aux demandeurs et bénéficiaires du RSA et aux jeunes en CEJ, AIJ ou en PACEA) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

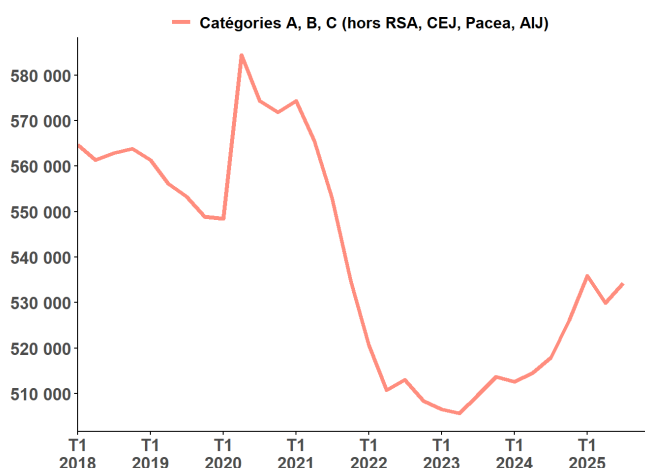


Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

nouveaux entrants. Ainsi, au 3^e trimestre 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'inscrits hors demandeurs et bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ) augmente de 0,7 % pour les inscrits en catégorie A (+5,2 % sur un an) et augmente de 0,8 % pour ceux en catégories A, B, C (+3,1 % sur un an). En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, PACEA, AIJ) croît de 0,7 % pour les inscrits en catégorie A (+6,3 % sur un an) et augmente de 0,8 % pour ceux en catégories A, B, C (+4,0 % sur un an).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

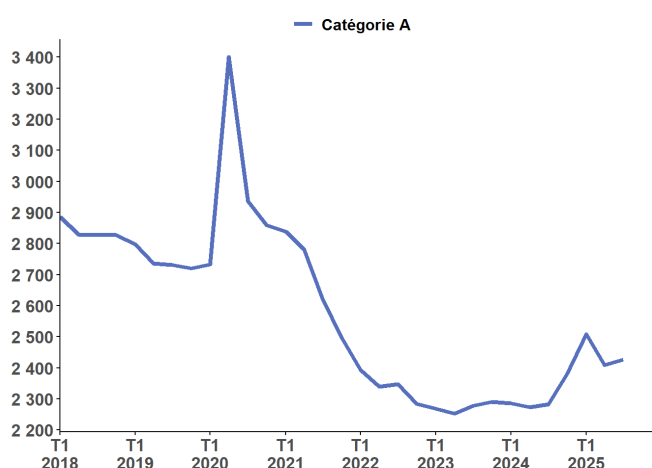
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

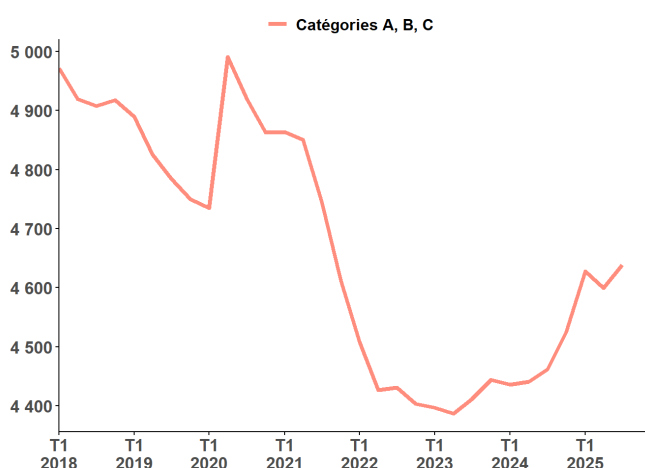
France (hors Mayotte), données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

France (hors Mayotte), données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements (*Consulter le [chiffrage national](#)*) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1^{er} trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.

- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea), il est estimé qu'en l'absence du décret, le nombre d'inscrits au troisième trimestre 2025 aurait diminué de 0,2 % pour les catégories A,B,C et -0,9 % pour la catégorie A. Ce sont ces évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelle du marché du travail.

Demandeurs d'emploi par département

Au 3^e trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre +0,3 % en Haute-Loire et +1,7 % dans le Rhône. Sur un an, elles se situent entre +2,8 % en Ardèche et +6,6 % dans le Rhône.

TABEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories ABC)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Ain	43 680	45 390	45 940	1,2	5,2
Allier	25 860	26 540	26 840	1,1	3,8
Ardèche	28 780	29 400	29 590	0,6	2,8
Cantal	7 110	7 370	7 400	0,4	4,1
Drôme	47 490	48 530	49 060	1,1	3,3
Isère	86 760	89 910	90 590	0,8	4,4
Loire	59 540	60 860	61 570	1,2	3,4
Haute-Loire	15 420	15 840	15 890	0,3	3,0
Puy-de-Dôme	48 230	49 970	50 620	1,3	5,0
Rhône	146 620	153 780	156 360	1,7	6,6
Savoie	30 160	31 610	31 960	1,1	6,0
Haute-Savoie	60 110	63 150	64 070	1,5	6,6
France (hors Mayotte) - En milliers	5 412,4	5 612,1	5 698,3	1,5	5,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABEAU 3 | Inscrits en catégorie A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégorie A)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	318 480	337 940	342 280	1,3	7,5
Ain	22 950	24 150	24 460	1,3	6,6
Allier	14 050	14 480	14 710	1,6	4,7
Ardèche	14 510	14 900	15 020	0,8	3,5
Cantal	3 320	3 610	3 620	0,3	9,0
Drôme	23 980	24 880	25 340	1,8	5,7
Isère	46 790	49 610	49 830	0,4	6,5
Loire	31 640	32 850	33 520	2,0	5,9
Haute-Loire	7 130	7 430	7 430	0,0	4,2
Puy-de-Dôme	24 330	25 640	26 170	2,1	7,6
Rhône	80 650	87 780	89 270	1,7	10,7
Savoie	15 430	16 770	16 630	-0,8	7,8
Haute-Savoie	33 680	35 850	36 280	1,2	7,7
France (hors Mayotte) - En milliers	3 032,8	3 212,4	3 263,5	1,6	7,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 3^e trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 3,8 % pour les moins de 25 ans (+20,1 % sur un an), croît de 0,9 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,4 % sur un an) et croît de 0,6 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+1,6 % sur un an).

TABLEAU 4 | Inscrits en catégories A, B, C et A par âge

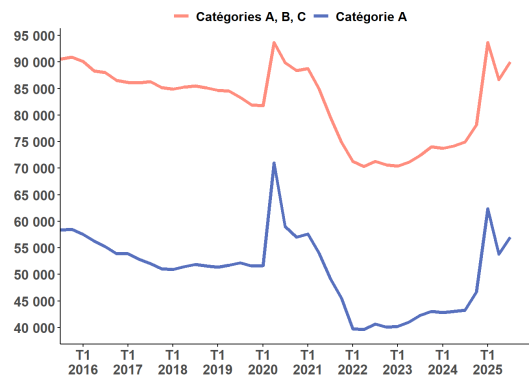
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Moins de 25 ans	74 960	86 710	90 020	3,8	20,1
Entre 25 et 49 ans	365 100	374 380	377 630	0,9	3,4
50 ans et plus	159 710	161 250	162 250	0,6	1,6
Ensemble de la catégorie A	318 480	337 940	342 280	1,3	7,5
Moins de 25 ans	43 240	53 800	57 040	6,0	31,9
Entre 25 et 49 ans	188 520	196 360	197 620	0,6	4,8
50 ans et plus	86 710	87 780	87 620	-0,2	1,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
 En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
 Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

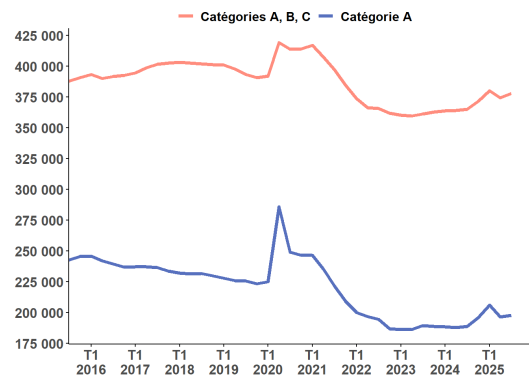
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

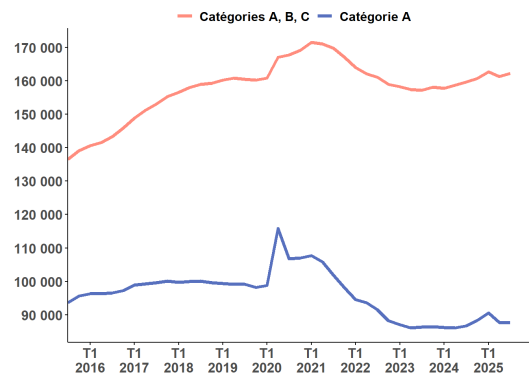
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

Au 3^e trimestre 2025, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 2,0 % (+6,7 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an augmente de 0,6 % (+3,8 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus augmente de 0,3 pt (+0,7 pt sur un an) et s'établit à 43,2 % au 3^e trimestre 2025. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 44,1 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté ⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>					
Moins de 1 an	344 720	355 450	357 750	0,6	3,8
Moins de 3 mois	135 380	135 410	137 420	1,5	1,5
De 3 mois à moins de 6 mois	92 140	94 530	91 030	-3,7	-1,2
De 6 mois à moins de 12 mois	117 210	125 520	129 300	3,0	10,3
Un an ou plus	255 050	266 890	272 150	2,0	6,7
De 1 an à moins de 2 ans	117 370	123 840	127 830	3,2	8,9
De 2 ans à moins de 3 ans	50 600	55 060	55 710	1,2	10,1
3 ans ou plus	87 080	88 000	88 610	0,7	1,8
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	42,9 %	43,2 %	0,3 pt	0,7 pt
<i>France (hors Mayotte) - En milliers</i>					
Un an ou plus	2 371	2 454,6	2 514	2,4	6,0
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	43,8 %	43,7 %	44,1 %	0,4 pt	0,3 pt

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

⁽¹⁾ L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.
D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

Avertissement sur les motifs d'entrée: Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, a affecté la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription.

En particulier, les entrées pour « motif indéterminé » sont nettement réhaussées tandis que les entrées pour fin de contrat, fin de mission d'intérim, démission ou rupture conventionnelle sont abaissées. Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent difficilement interprétables. **Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées.**

Par ailleurs, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, les publics ciblés par la loi pour le plein emploi qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ces publics sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 3^e trimestre 2025 augmente de 6,1 % par rapport au trimestre précédent (+37,4 % sur un an). Suite à l'évolution du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrée par motifs sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement concernant la clé de lecture pour ces statistiques).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 3e trimestre 2025	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	10 790	-7,9	-17,1
Fin de mission d'intérim	2 630	-23,3	-36,8
Démission	2 800	-14,1	-15,9
Rupture conventionnelle	4 370	-10,5	-11,9
Licenciement économique	1 350	2,3	3,8
Autre licenciement	3 700	-9,1	-9,1
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	2 960	56,6	7,2
Retour d'inactivité ⁽²⁾	9 070	4,1	-7,4
Réinscription rapide ⁽³⁾	7 730	-10,2	-19,4
Autres motifs ⁽⁴⁾	29 870	4,8	582,0
Motif indéterminé	9 760	163,1	117,4
Ensemble des entrées en catégories A,B,C	85 010	6,1	37,4
France (hors Mayotte) - En milliers	756,5	6,0	38,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Suite à l'évolution du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrée par motifs sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement concernant la clé de lecture pour ces statistiques).

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi. Inclut depuis janvier 2025 les motifs d'entrée des publics "loi pour le plein emploi" (demande de RSA, parcours contractualisé en mission locale, Cap'Emploi)

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 7 | Sorties de catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 3e trimestre 2025	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	10 760	0,7	-0,8
Entrée en stage ou en formation	5 470	-6,0	7,3
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	5 620	-2,9	-2,8
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	52 320	-1,9	96,8
Radiation administrative	250	-93,1	-95,5
Autres cas ⁽³⁾	7 110	-10,2	28,6
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	81 520	-6,5	37,2
France (hors Mayotte) - En milliers	726,1	-4,1	36,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics "loi pour le plein emploi" et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

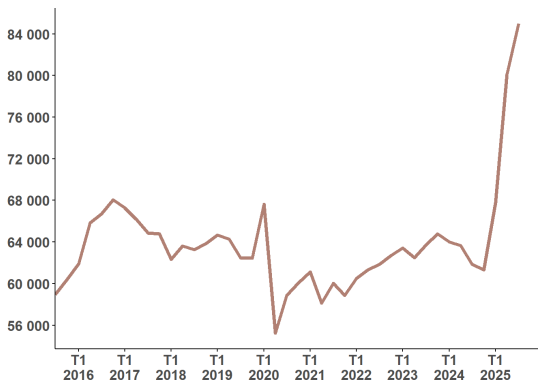
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C baisse de 6,5 % (+37,2 % sur un an). Les sorties pour entrée en stage ou en formation (-350), arrêt de recherche (-170), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-1 040), radiation administrative (-3 380) et autres cas (-810) sont en baisse. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+70) sont en hausse.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C croît de 6,0 % entre le 2^e trimestre 2025 et le 3^e trimestre 2025 (+38,1 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C baisse de 4,1 % (+36,0 % sur un an).

GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



GRAPHIQUE 14 | Sorties de catégories A, B, C tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



ENCADRÉ • Source et Méthode

Source : La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné. Depuis 2018, la publication commune Dares-France Travail est trimestrielle et présente la moyenne du nombre d'inscrits sur le trimestre passé, ainsi que les flux d'entrées et de sorties. Cette refonte de la publication vise à mettre l'accent sur les évolutions tendanciennes de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Éléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles. Elles correspondent à la somme des effectifs ou des flux pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Lorsque l'on souhaite interpréter les variations trimestrielles des séries d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables. Pour cette raison, les séries brutes sont corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) à l'aide de méthodes statistiques, afin de permettre une lecture ne tenant pas compte de ces effets. Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent résulter soit de la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, soit de chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels figurent aussi des incidents et changements de procédure dont certains ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Catégories statistiques d'inscrits à France Travail, chômeurs au sens du BIT

Depuis 2009, la Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du [rapport](#) du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- une catégorie F, qui réunit les personnes les plus éloignées de l'emploi qui sont orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- une catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories ne sont présentées qu'en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee.

L'inscription à France Travail en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas (plus de précisions sur le [site internet de la Dares](#)).

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#). L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).